

Aménagement du territoire et urbanisme option concepteur de produits touristiques patrimoniaux

RNCP3691 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	342
Code(s) ROME	K1802
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université Joseph Fourier Grenoble I

<http://www.ujf-grenoble.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ces professionnels, concepteurs de produits touristiques patrimoniaux, inventorient le capital patrimonial, naturel et culturel d'un territoire afin de définir des produits touristiques adaptés aux exigences du territoire, de l'économie, des clients. Ils collaborent à la création de formules touristiques complètes qui associent les activités culturelles de découverte des patrimoines et les pratiques sportives de pleine nature. Ils élaborent le cahier des charges « qualité » et travaillent avec les partenaires techniques et financiers. Ils mettent en place des procédures d'évaluation du produit, de l'établissement touristique créés et envisagent leurs évolution. Ils conçoivent une politique de communication et de promotion.

Spécialisés en gestion des espaces naturels de loisirs, ils proposent et gèrent le budget des structures de loisirs.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les principaux secteurs d'activités sont les loisirs, le tourisme et récréation

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- Concepteur de produits touristiques naturels et culturels

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

La DARES et France Travail ne publient aucun indicateur sur les familles professionnelles auxquelles ce périmètre se rattache.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.ujf-grenoble.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/3691/>